



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

## Les réseaux de prévention et de prise en charge de l'obésité pédiatrique (RéPPOP)

Les RéPPOP ont été mis en place à partir de 2003, au moment de la déclinaison du PNNS1 dans le cadre de la Direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins.

Il s'agit d'une organisation qui réunit dans un maillage étroit autour de l'enfant obèse et de sa famille les multiples compétences professionnelles des acteurs concernés, professionnels de la santé et l'enfance, qu'ils soient libéraux, hospitaliers ou institutionnels. Leur population cible est l'enfant et l'adolescent de 2 à 18 ans et leur famille.

Les RéPPOP assurent la coordination territoriale des soins. Ce sont des réseaux ville-hôpital, le plus souvent constitués en associations loi 1901, agissant selon trois axes :

- la prévention de l'obésité ;
- le dépistage précoce ;
- la prise en charge multidisciplinaire, personnalisée et de proximité.

La fonction de coordination est au cœur de leur organisation. L'équipe de coordination assure l'organisation de la formation initiale et continue des partenaires du réseau, la cohérence entre les actions de prévention, de dépistage et de prise en charge. Elle aide à l'orientation des patients au sein du réseau et est en contact étroit avec les partenaires du réseau. Elle crée, utilise, et diffuse des outils d'aide à la prise en charge et en particulier un annuaire des professionnels formés. Elle veille à la circulation de l'information médicale. Elle est responsable en outre de la gestion du réseau, des recherches et des demandes de financement, de l'évaluation interne et externe de leur activité. Enfin, elle développe des liens avec les autres réseaux régionaux et nationaux.

Le financement vient pour l'essentiel (70 à 90 % selon les réseaux) de l'Etat et de l'Assurance maladie par le biais du FIQCS (Fonds d'intervention pour la qualité et la coordination des soins) attribué de manière triennale, reconductible après évaluation. D'autres financements peuvent intervenir venant notamment des collectivités territoriales, de la Mutualité française, des directions jeunesse et sports....

Un parcours de soins coordonné est proposé à l'enfant et à sa famille grâce à la formation, les protocoles communs, le décloisonnement, la complémentarité des professionnels. Les différents RéPPOP sont organisés sur un mode identique incluant, autour de l'enfant et de sa famille, un médecin qui coordonne les soins et un ou plusieurs autres acteurs, professionnels de santé.

Les RéPPOP apportent une organisation lisible et coordonnée des soins sur un territoire. Pour les professionnels, c'est une aide concrète pour la prise en charge de leurs jeunes patients en surpoids : formations initiales et continues, outils de travail (référentiels, courbes, dossier partagé, informations, bibliographie), mise en place du suivi coordonné et valorisation du temps de coordination, accès facilité à l'expertise des situations complexes, à l'éducation thérapeutique...

Pour les enfants et leurs familles, c'est l'accès :

- à une prévention coordonnée et à un dépistage précoce grâce aux partenariats avec les professionnels de la petite enfance, les infirmiers scolaires et de PMI, les professionnels du monde sportif, de l'éducation et de la prévention ;
- à des informations : site Web, contact téléphonique, fiches-conseils... ;
- à un suivi coordonné, régulier et prolongé avec une prise en charge financière partielle ou totale des consultations auprès des professionnels partenaires du réseau (diététiciens, psychologues...) et des propositions de prise en charge en groupe : journées d'éducation thérapeutique, pratique d'activité physique adaptée (APA), etc.

Il existe actuellement 10 RéPPOP en France, en métropole et outre-mer, départementaux ou régionaux, réunis au sein d'une coordination nationale (CN-RéPPOP) depuis 2006. S'ils sont fédérés par une charte, un mode de fonctionnement et des outils communs, chacun conserve des particularités liées aux origines de sa mise en place et aux spécificités de la région.

D'autres réseaux s'occupant d'obésité de l'enfant existent. Ils ne sont pas décrits ici.



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

## Liste des RéPPOP adhérant à la Coordination Nationale des RéPPOP au 1<sup>er</sup> septembre 2011

Liste donnée à titre indicatif.

Nom	Adresse	Téléphone/fax	Mail	Site internet
<b>RéPPOP Île-de-France</b>	Hôpital Necker Enfants malades 149 rue de Sèvres 75743 Paris Cedex 15	Tél. : 01 42 73 05 53	<a href="mailto:contact@repop.fr">contact@repop.fr</a>	<a href="http://www.idf.repop.fr">www.idf.repop.fr</a>
<b>RéPPOP 69</b>	27, rue Victor Hugo 69002 Lyon	Tél. : 04 72 56 09 55 Fax : 04 78 42 31 94	<a href="mailto:reppop69@orange.fr">reppop69@orange.fr</a>	<a href="http://www.reppop69.org">www.reppop69.org</a>
<b>RéPPOP Toulouse-Midi-Pyrénées</b>	Hôpital des enfants Unité d'endocrinologie 330 avenue de Grande-Bretagne TSA 70034 31059 Toulouse Cedex	Tél. : 05 34 55 87 38	<a href="mailto:repop@chu-toulouse.fr">repop@chu-toulouse.fr</a>	<a href="http://www.repop-toulouse.com">www.repop-toulouse.com</a>
<b>RéPPOP Franche-Comté</b>	CHU St Jacques 2 place St Jacques 25030 Besançon cedex	Tél. : 03 81 21 90 02 Fax : 03 81 21 90 06	<a href="mailto:repop-fc@chu-besancon.fr">repop-fc@chu-besancon.fr</a>	<a href="http://www.repop-fc.com">www.repop-fc.com</a>
<b>RéPPOP Aquitaine</b>	1 rue Despujols 33000 Bordeaux	Tél. : 05 56 96 00 82 Fax : 05 56 96 11 95	<a href="mailto:repop.aquitaine@wanadoo.fr">repop.aquitaine@wanadoo.fr</a>	<a href="http://www.repop-aquitaine.org">www.repop-aquitaine.org</a>
<b>RéPPOP-DONC</b>	CHPC Service pédiatrie 50100 Cherbourg- Octeville	Tél. : 02 33 20 77 84	<a href="mailto:secretariat.donc@ch-cotentin.fr">secretariat.donc@ch-cotentin.fr</a>	<a href="http://www.reseau-donc.fr">www.reseau-donc.fr</a>
<b>PREO RéPPOP</b>	6 ter rue Bon Pasteur 07100 Annonay	Tél. : 09 62 26 75 68 ou 04 75 32 36 81 Fax : 04 75 33 61 25	<a href="mailto:preo@orange.fr">preo@orange.fr</a>	<a href="http://www.preoreppop07.fr">www.preoreppop07.fr</a>
<b>RéPPOP HN</b>	Maison de l'Université 76821 Mont-Saint- Aignan CEDEX	Tél. : 02 32 76 92 87 ou 06 72 67 11 61	<a href="mailto:repophn@yahoo.fr">repophn@yahoo.fr</a> <a href="mailto:emiliechanoni.repophn@yahoo.fr">emiliechanoni.repophn@yahoo.fr</a>	
<b>REPPOM</b>	Habitation Durocher 97232 Lamentin	Tél. : 05 96 68 18 18 Fax : 05 96 68 13 96	<a href="mailto:reppom972@orange.fr">reppom972@orange.fr</a>	<a href="http://www.reppom.fr">www.reppom.fr</a>
<b>RéPPOP 38</b>	MRSI 16 rue de la Tour de l'Eau 38400 St-Martin- d'Hères	Tél. : 04 76 24 90 33	<a href="mailto:reppop38@gmail.com">reppop38@gmail.com</a>	<a href="http://www.reppop38.org">www.reppop38.org</a>